

Sécurité publique

Habitants

Promotion économique

Dès le 1^{er} juillet 2021

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 : voir au verso



Jean Cavalli

Municipal

Plt Jacques-André Chappuis

Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Sécurité publique

Population



M. Michel Farine
Municipal

◆ ◆ ◆ ◆

Malheureusement, et contrairement à la volonté municipale, dès cette année, la PolOuest renonce à établir un résumé des éléments spécifiques à Ecublens, comme dans les rapports de gestion précédents. Cette information avait été communiquée par le répondant communal dans le rapport 2020 :

« Des réflexions en cours à la POL, dans le cadre d'un groupe de travail incluant des membres des communes et du Comité de direction, pourraient mener à la suppression du chapitre « police » transmis aux communes. Ainsi, seul pourrait subsister le rapport de gestion de la POL dès l'année prochaine ».

Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

Ce lien figure également en page 175.

Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2021, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 2 employées de commerce à 80 % et 70 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et

s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Guichet virtuel



Guichet en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

Cette année encore, les différentes restrictions de mouvement et les nouvelles habitudes sont des facteurs significatifs de l'augmentation des transactions effectuées via le guichet virtuel.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parcage (tâche qui était précédemment gérée par la POL).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle.

Nous dénombrons 24 autorisations délivrées pour l'année 2021 et 11 autorisations de courte durée.

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des personnes sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

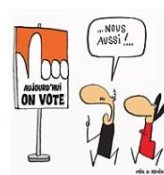
Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Chiens	470	480
Chiens potentiellement dangereux	8	7
Total	478	487

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 69 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

L'année 2021 a été marquée par l'organisation et la gestion des élections commu-

nales, en collaboration avec le Greffe municipal et le bureau du Conseil Communal, ce qui engendre un travail important.

Les tâches liées aux élections communales requièrent la coordination et l'aide de tous les services communaux pour l'organisation des journées de dépouillement notamment.

Statistique des électeurs :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	5'616	5'620
Etrangers	2'303	2'346
Total	7'919	7'966

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Initiatives :	6	16
Référendums :	7	6
dont		
Signatures reçues	797	740
Signatures validées	686	597
Signatures non valables	111	143

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 112'128.65** (Fr. 109'928.85 en 2020), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le Service sont :

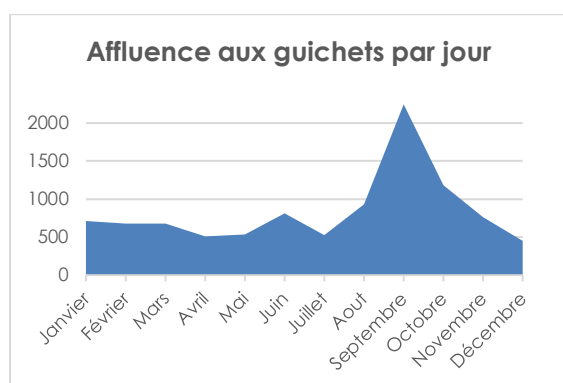
- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Satisfaction des prestations

Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (*front office* uniquement).

Le taux de satisfaction moyen pour l'année 2021 est de 97 % (95 % en 2020). Le taux de participation au sondage est de 22 % sur un passage physique de 10'029 personnes (9'000 en 2020).



Commune pilote

eDéménagementCH

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres et le développement des prestations en ligne.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification.

La mise en place des échanges de données entre communes du Canton est en vigueur depuis 2015 et, dès cette année, nous avons débuté la phase pilote d'échange de données entre communes suisses.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2021 s'élève à 13'214 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2021 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'325** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2021

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses :	6'931	7'000
dont		
- Bourgeois	1'513	1'572
- Vaudois	2'780	2'802
- Confédérés	2'638	2'626
Etrangers	6'350	6'325
Total	13'281	13'325
soit une variation annuelle de		+ 44

Arrivées

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	462	527
Etrangers	1'360	1'351
Total	1'822	1'878
soit une variation annuelle de		+ 56

Départs

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	632	578
Etrangers	1'265	1'206
Total	1'897	1'784
soit une variation annuelle de		- 113

Etat civil

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Naissances	143	150
Mariages	68	84
Partenariats	1	1
Séparations	45	54
Reprises vie commune	7	14
Divorces	50	64
Partenariats dissous	1	1
Décès	114	156
Naturalisations	89	143
Changements de nom	61	84
Changements de sexe	2	-
Adoptions	-	-
Reconnaissances	191	141
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	438	389
Frontaliers (permis G)	1'320	1'255
Résidents en secondaire	477	458

Statistique des religions

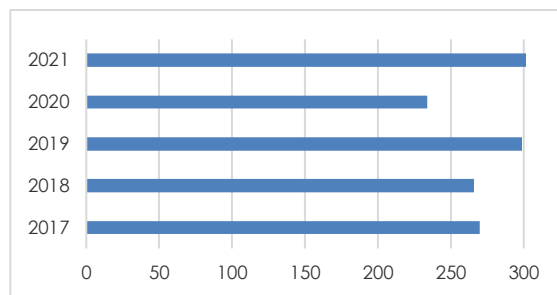
	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Protestants	1'694	1'664
Catholiques	3'552	3'443
Autres/inconnue	6'088	6'443
Sans appartenance	1'947	1'775
Total	13'281	13'325

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une augmentation importante **de +72 demandes**, soit un total de 306 demandes (adultes et enfants).

Ci-dessous l'évolution du nombre de cartes établies par notre service.



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée également par le nombre important de déclarations de prise en charge (garantie) délivrées : 36 requêtes dont deux refusées (17 en 2020).

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifestations lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour leurs questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2021 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information, en collaboration avec le responsable des naturalisations, a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et les attentes. Ceci nous permettra de faire évoluer le Service à l'avenir.

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants*

Population au 31 décembre 2021

Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique

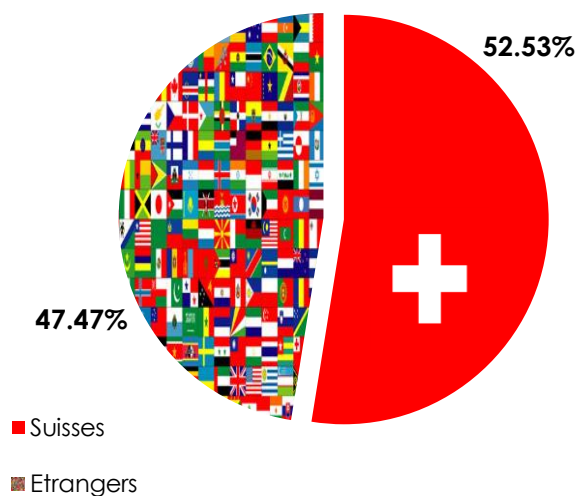
Rang	Villes	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
1	Lausanne	139'720	139'726	140'430	140'824
2	Yverdon-les-Bains	30'211	30'189	29'981	29'710
3	Montreux	26'006	26'065	26'180	26'012
4	Nyon	21'239	21'416	21'743	22'124
5	Renens	20'968	20'928	20'863	20'917
6	Vevey	19'904	19'871	19'780	19'721
7	Pully	18'336	18'495	18'688	18'946
8	Morges	15'725	15'862	16'095	16'885
9	Gland	13'101	13'194	13'243	13'306
10	Ecublens	12'939	13'089	13'164	13'214
11	Prilly	12'392	12'423	12'383	12'341
12	La Tour-de-Peilz	11'871	11'906	12'088	12'222
13	Aigle	10'134	10'217	10'518	10'828
14	Lutry	10'285	10'357	10'455	10'704
15	Payerne	9'971	10'072	10'108	10'258
Communes du District					
16	Bussigny	8'677	8'962	9'614	10'253
19	Crissier	8'008	7'944	8'700	8'974
20	Chavannes-près-Renens	7'653	7'887	8'487	8'767
36	St-Sulpice	4'524	4'717	4'909	4'932
145	Villars-Ste-Croix	963	973	958	958
Communes limitrophes					
66	Echandens	2'757	2'739	2'743	2'775
90	Denges	1'614	1'609	1'730	1'744

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

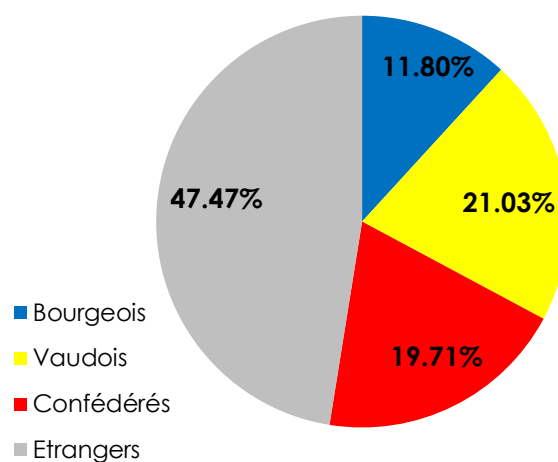
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2021
(13'325 habitants)

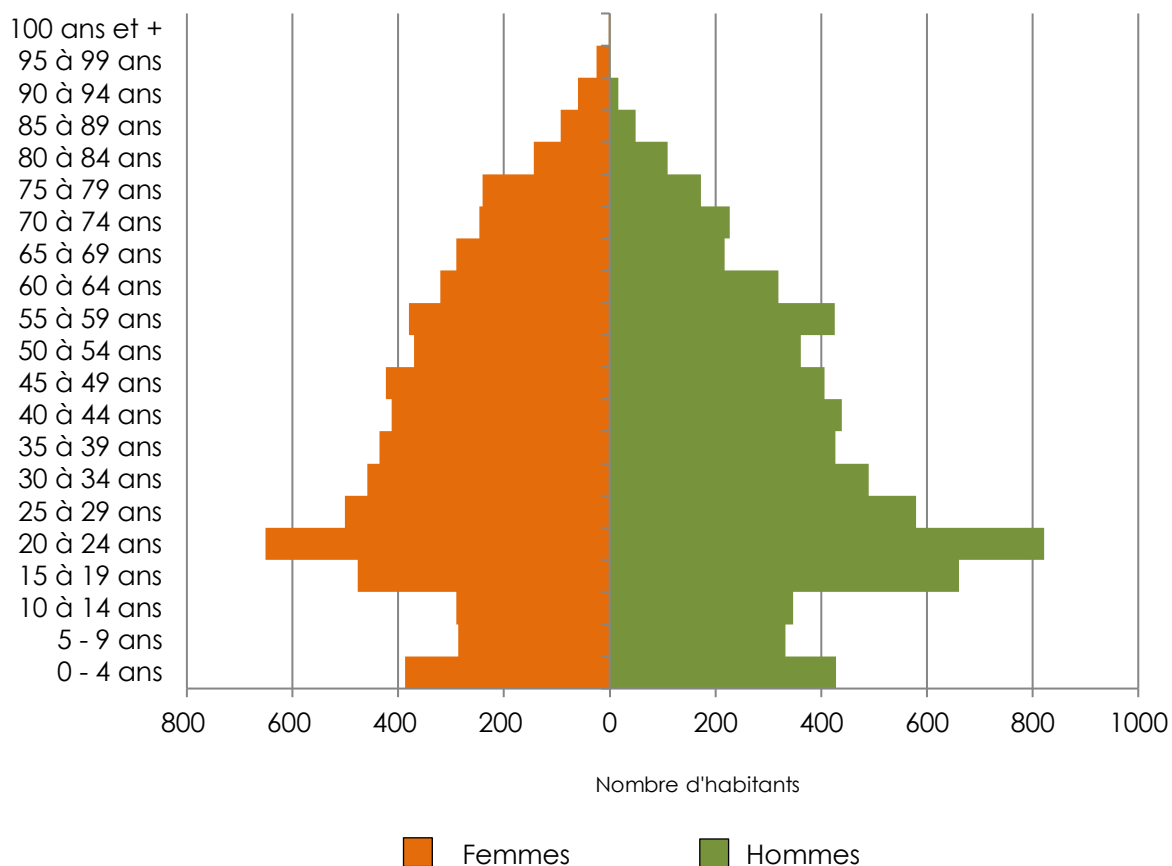


Composition de la population
au 31 décembre 2021



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2021 - Population totale



Doyenne d'Ecublens

La doyenne de la Ville d'Ecublens, Mme Sartori, a fêté ses 106 ans, le 23 janvier 2021 (voir p. 63, « aînés »).

Population, selon la nationalité

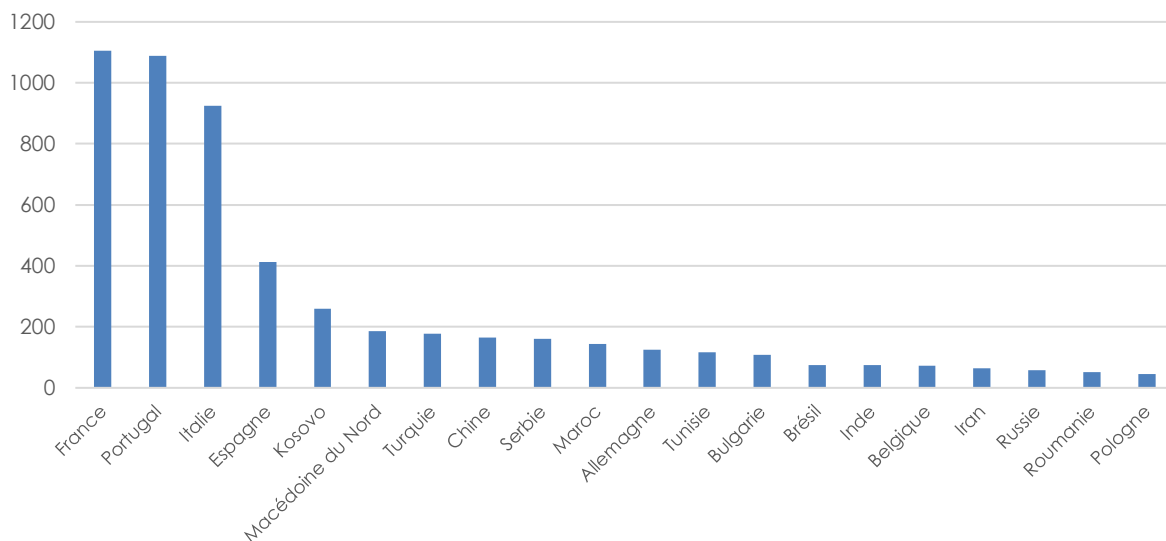
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **112** nationalités différentes.

Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.
Suisse	7008	Egypte	18	Arménie	3
France	1105	Vietnam	18	Azerbaïdjan	3
Portugal	1089	Hongrie	17	Géorgie	3
Italie	925	Ukraine	17	Ghana	3
Espagne	412	Congo (Kinshasa)	16	Lettonie	3
Kosovo	260	Cameroun	15	Nigéria	3
Macédoine Nord	185	Pakistan	13	Costa Rica	2
Turquie	178	Angola	11	Cuba	2
Chine	165	Colombie	10	Guatemala	2
Serbie	161	Thaïlande	9	Guinée équatoriale	2
Maroc	143	Albanie	8	Guinée-Bissau	2
Allemagne	124	Japon	8	Kazakhstan	2
Tunisie	116	Mexique	8	Mauritanie	2
Bulgarie	108	Moldova	8	Mongolie	2
Brésil	75	Pérou	8	Palestine	2
Inde	75	Bolivie	7	Philippines	2
Belgique	73	Cap-Vert	7	Tchad	2
Iran	65	Maurice	7	Togo	2
Russie	57	Slovaquie	7	Australie	1
Roumanie	52	Slovénie	7	Bangladesh	1
Pologne	45	Côte d'Ivoire	6	Belarus	1
Liban	43	Irak	6	Cambodge	1
Royaume-Uni	42	Sénégal	6	Chypre	1
Bosnie Herzégovine	41	Somalie	6	Danemark	1
Erythrée	40	Suède	6	El Salvador	1
Grèce	39	Tchéquie	6	Estonie	1
Chili	38	Irlande	5	Finlande	1
Afghanistan	32	Israël	5	Haïti	1
Syrie	32	Luxembourg	5	Jordanie	1
Algérie	29	Madagascar	5	Kenya	1
Etats-Unis	27	Soudan	5	Laos	1
Corée (Sud)	25	Argentine	4	New-Zélande	1
Taiwan	25	Burkina Faso	4	Panama	1
Canada	24	Gambie	4	Paraguay	1
Pays-Bas	21	Indonésie	4		
Autriche	19	Norvège	4		
Croatie	19	Rép. dominicaine	4		
Equateur	19	Singapour	4		
Sri Lanka	19	Venezuela	4		

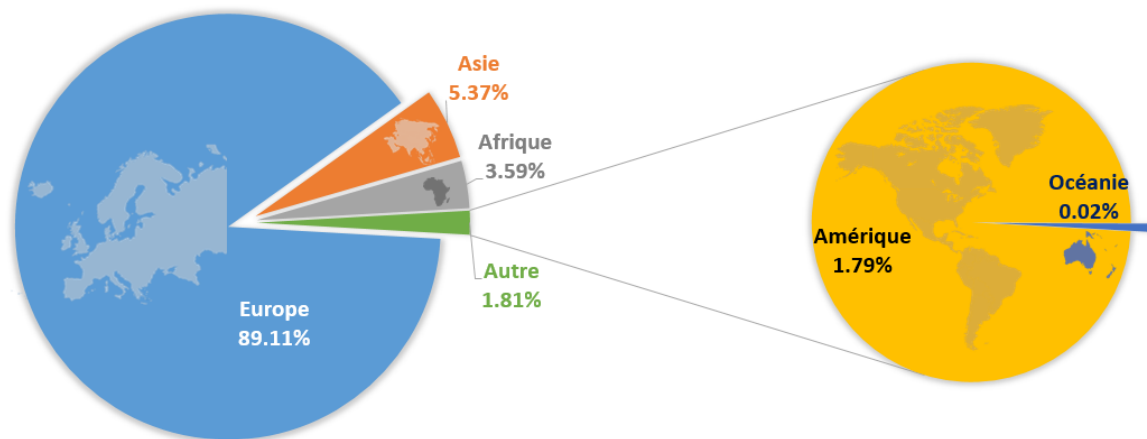


Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 20 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 20 nationalités étrangères les plus représentées









Répartition des nationalités selon le continent



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 53.03 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.61 % de la population étrangère de notre Commune.

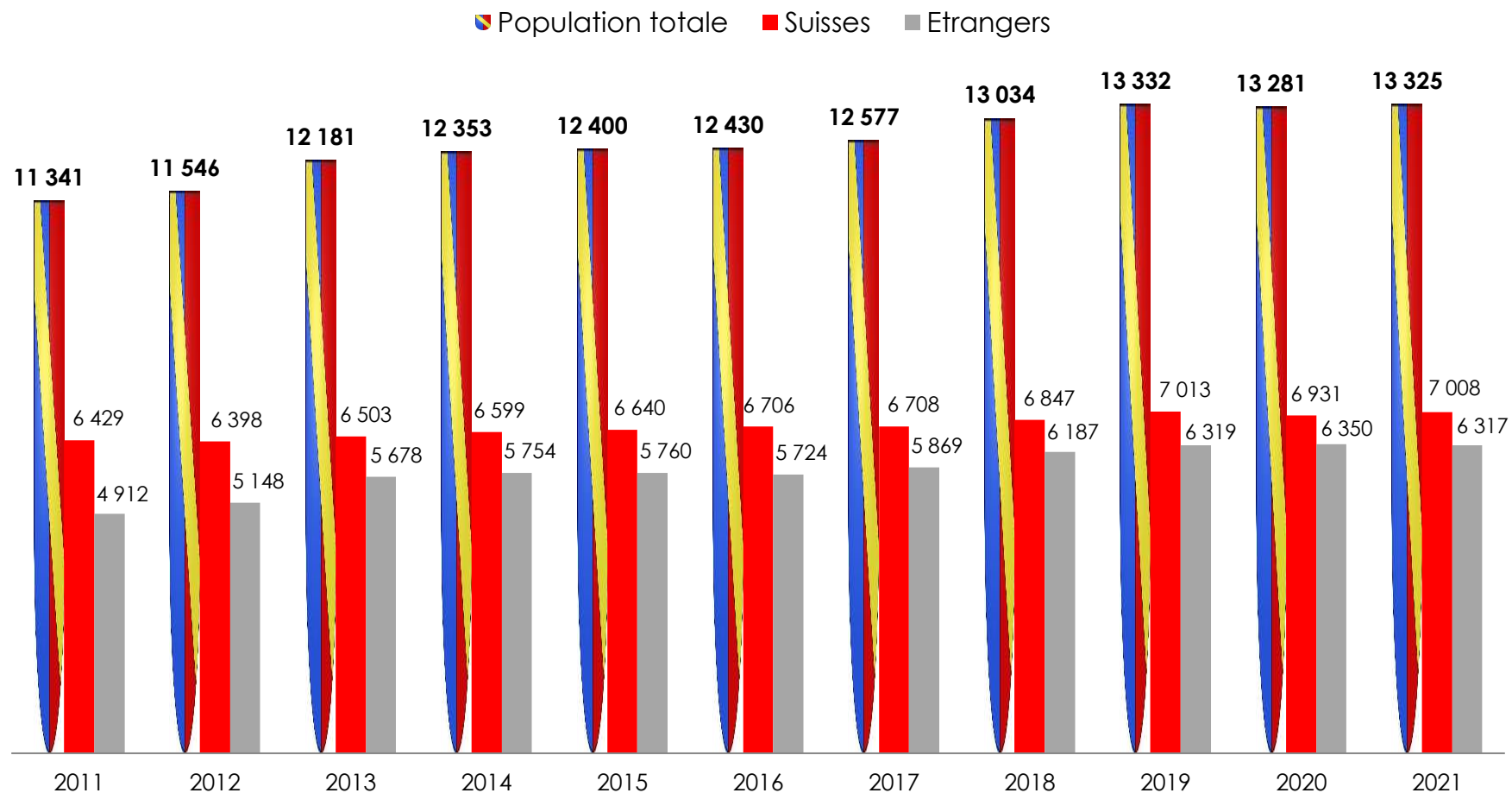
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'515	835
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'655	1'032
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	70	49
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	88
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	8

Fonctionnaires internationaux : 3 personnes.

En attente d'autorisation : 61 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2011 à 2021



2021 marque une légère augmentation de la croissance démographique avec + 44 habitants. Le nombre d'habitants suisses reste stable (légère augmentation) en comparaison du nombre d'étrangers qui diminue légèrement cette année (- 33 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 28.60 % pour atteindre le nombre de 6'317 habitants en 2021. La population suisse a augmenté de 9 % durant la même décennie.

